RELIGIONS LALIBERTÉ SAMEDI 18 JUILLET 2020

Le péché est une notion commune aux monothéismes. Les théologies diffèrent, les vices demeurent

A chaque religion ses péchés capitaux

« MARIE DESTRAZ, PROTESTINFO

Vices et vertus (2) » D'où viennent les 7 péchés capitaux? Quel est leur rôle dans la tradition religieuse et qu'en reste-til aujourd'hui? Une série d'été à l'odeur de soufre.

Les sept péchés capitaux sont l'apanage du christianisme. Ce catalogue de vices dont découlent tous les autres ne trouve de pendant dans aucune des autres religions monothéistes. La réforme protestante s'en distancie d'ailleurs dès ses prémices. Pour autant, les catholiques ne détiennent pas le monopole de la transgression et de la recherche de son pardon. Protestants, musulmans et juifs commettent aussi des faux pas, que leurs traditions appréhendent de façons différentes.

Condition humaine

«Le péché a trait à l'orgueil pour le réformateur Martin Luther. L'humain veut être Dieu à la place de Dieu. Cette volonté de toute-puissance, d'éternité, de contrôle du bien et du mal renvoie à la promesse faite par le serpent à Adam et Eve, dans le récit de la Genèse, et donc au péché originel», relève Christophe Chalamet, professeur de théologie systématique à l'Université de Genève. En rupture avec le catholicisme, la réforme protestante ne rattache pas le péché aux actes, mais bien à un état: l'humain est pécheur et donc, il pèche.

Là où le catholicisme de la fin du Moyen Age instille une note d'espoir, en considérant que l'humain détient en lui les moyens de s'en sortir, la vision de Luther est plus pessimiste: le péché est en chacun de nous, impossible de s'en dépêtrer. «Selon la doctrine protestante du salut, seule la grâce sauve. Le pardon est accordé, mais il ne modifie pas la condition de l'être humain, qui reste pécheur tout en étant justifié», précise Christophe Chalamet.

«La doctrine du péché en islam s'établit avant la création du



Selfie: un geste narcissique? Adobe Stock



«L'humain veut être Dieu à la place de Dieu»

Christophe Chalamet

monde, dans la cosmogenèse. Allah ordonne aux anges de se prosterner devant Adam. En refusant, Iblis (ou Satan dans les traditions chrétiennes, ndlr), commet le péché originel puis entraîne Adam et Eve à désobéir à Dieu. Comme Satan, ils sont chassés du paradis, mais contrairement à lui, Dieu accepte leur repentir», illustre Wissam Halawi, professeur d'histoire sociale et culturelle de l'islam à l'Université de Lausanne. Et de poursuivre: «Adam symbolise ainsi les individus qui croient en Dieu et en son pardon, alors que Satan, les incroyants. Le duel du

péché et du pardon caractérise le fonctionnement de l'humanité. Les croyants, qui reconnaissent Dieu, pèchent par les actes, mais peuvent se repentir.»

Ainsi, le péché commis vis-àvis de Dieu requiert son pardon, alors que l'action envers un semblable est soumise au juge-

ment des humains, suivant le droit musulman. «Le Coran est la première source du droit, mais il reste un livre spirituel et non de droit. Très peu de versets sont à caractère normatif», rappelle Wissam Halawi. Face aux contenus insuffisants pour résoudre l'ensemble des questions légales, les exégètes et les juristes s'emparent de la doctrine du péché pour déterminer des règles et établir ainsi «le droit musulman qui n'est pas supposé contredire le Coran».

Cible manquée

«Si le péché laisse une trace dans la conception chrétienne, ce n'est pas le cas dans le judaïsme, mais la transgression peut y être rachetée», affirme le rabbin Eliezer Shaï Di Martino, rabbin de la communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud. «Dans le judaïsme, nous ne parlons pas de péché, mais de transgression, d'une «flèche» qui manque sa cible», précise François Garaï, rabbin de la communauté juive libérale de Genève. Attachée à la pratique, la religion juive traite de l'application des commandements, tirés de la Torah. Mais «lorsque la vie est en danger, tous les interdits sont levés pour la préserver, excepté pour le meurtre, l'idolâtrie et les relations sexuelles interdites», ajoute le rabbin de Lausanne.

Pour se racheter, il convient de demander le pardon de façon individuelle. «Il passe par la prise de conscience du manquement dont on est l'auteur. S'il a eu lieu dans une relation avec ses semblables, il faut réparer l'erreur de façon adaptée, puis demander pardon à la personne qui subit les conséquences de l'erreur, avant de pouvoir demander pardon à Dieu», détaille François Garaï. À Yom Kippour, les juifs demandent le pardon divin. Parmi les prières qui sont récitées par la communauté, certaines sont au pluriel. «Ce «nous» a une double fonction. Il permet de se rappeler et de réaliser ce qu'on a commis ou non durant l'année, et de se libérer sans être désigné, puisqu'elles sont dites par tous à haute voix», observe le rabbin. »

LE PÉCHÉ À L'ÉPREUVE DU PROTESTANTISME

Dès le XVIII^e siècle, le protestantisme est atteint par les mouvements du Réveil, qui cherchent à transformer une foi intellectuelle en une piété plus existentielle. L'accent est mis sur la notion de salut de l'humain pécheur grâce au sacrifice du Christ sur la croix. En insistant sur l'expérience du péché et de la repentance, «la régénération et la conversion deviennent des marqueurs de l'identité chrétienne», explique Christophe Chalamet. Pourtant. cette vision moralisatrice ne convient pas à tous et la théologie réformée tente de s'en distancier. «Aujourd'hui, on parle de vulnérabilité, de fragilité, d'aliénation plutôt que de péché. Si cela a le mérite d'éviter l'aspect moralisateur, la question de la responsabilité est évincée», analyse Christophe Chalamet. Le XIXe siècle verra, quant à lui, naître le christianisme social. «La conception individuelle du péché est élargie à la structure de la société. Le racisme et les inégalités entre hommes et femmes en sont des exemples, note le théologien. Ses adeptes s'engageront alors aux côtés des plus faibles pour faire advenir le Royaume de Dieu, que sa volonté soit faite sur la Terre comme

Le Christ-Roi domine la vallée du Rhône

Sanctuaires (2) » Durant l'été. nous vous proposons la découverte de lieux de ressourcement méconnus de Suisse romande.

La statue du Christ-Roi, située sur la colline du Châtelard au-dessus de Lens, dans le Valais central, est de nos jours moins un lieu de pèlerinage et de dévotion qu'un but de randonnée. Passé le terrain de football qui surplombe le village, un chemin amorce la montée vers le sommet de la colline du Châtelard. A droite, une ascension en pente douce a été aménagée pour les personnes à mobilité réduite. Sur la gauche, un chemin de croix dont la première station marque le départ de l'excursion. La pente est plus abrupte, mais la forêt procure une fraîcheur agréable en cette chaude après-midi de juin. La progression se fait à l'ombre des mélèzes, des genévriers et des pins alpestres qui parfument délicatement une atmosphère quasi méditerranéenne.

La première halte sera pour la vue. à couper le souffle, sur toute la vallée du Rhône. Les taillis abondants tout au long du chemin laissent apercevoir les alpes valaisannes et sur la droite, perdue dans la brume de chaleur, Sion.

A la huitième station, la silhouette du Christ-Roi émerge des arbres et se découpe dans le ciel. Quelques minutes de progression nous amènent au sommet de la colline sur une esplanade. Ce Christ-Roi impressionne. Paisible, massive, juchée sur son socle de pierre, la statue en cuivre de 30 mètres de hauteur surplombe tout le Valais, à 1271 mètres d'altitude. Le style de la statue, que certains jugent «mussolinien», renvoie à une autre époque.

C'est en 1933 que le chanoine du Grand-Saint-Bernard et prieur Pierre Gard a eu l'idée d'ériger le monument. Il voulait marquer le 19^e centenaire de la mort de Jésus. «Le contexte géopolitique, la crise économique et les tensions croissantes en Europe incitent aussi le chanoine à prendre cette initiative», explique Jean-Daniel Emery, président du conseil de gestion de la paroisse de Lens.

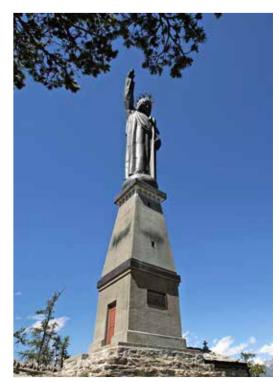
Par ailleurs la colline du Châtelard suggérait, pour nombre d'habitants d'un Valais profondément catholique, le Calvaire où Jésus avait été crucifié. En 1908, l'écrivain Charles Ferdinand Ramuz y a même vu «une colline, un véritable Golgotha de primitif, derrière le gros bloc de l'église».

Une première collecte de fonds est lancée, puis une seconde. Début 1935, l'obstiné prieur Gard obtient 20000 francs. Encore insuffisant pour une statue de cette taille, dont

le projet est devisé à 35 000 francs. La divine Providence «daignera nous aider à mener à bonne fin cette sainte entreprise», espère toutefois le chanoine. La statue, dont le socle abrite une minuscule chapelle, est finalement inaugurée en grande pompe le 22 septembre 1935 lors d'une messe rassemblant de plus de 4000 personnes.

Aujourd'hui, mis à part un couple de retraités, l'esplanade est déserte. «On est loin de la fréquentation qu'a connue la colline pendant le confinement. Les gens venaient prendre l'air, c'était tous les jours dimanche», relate Jean-Daniel Emery. Le Châtelard reste très prisé des marcheurs. En tout, 16 sentiers quadrillent la colline et offrent de belles randonnées. Au gré des intersections des parcours, tous ou presque passent au pied du Christ-Roi. »

BERNARD HALLET, CATH.CH



La monumentale statue du Christ-Roi culmine

à 30 mètres. Bernard Hallet